

PAYS DE SAVOIE

Département	Nombre de fournisseurs	Production cumulée de bois déchiqueté (en T)	Puissance cumulée des chaufferies bois déchiqueté (en MW)	Consommation cumulée estimée (en T)
73	13	105 000	142,7	167 800
74	9	47 000	116,9	120 700

Pour les petits et moyens projets, l'année 2016 est une année de transition, dans l'attente notamment des nouveaux Contrats Territoriaux de l'ADEME pour 2017-2018, déclinaison du Fonds Chaleur Renouvelable pour les installations plus modestes.

dans l'attente notamment des nouveaux Contrats Territoriaux de l'ADEME pour 2017-2018, déclinaison du Fonds Chaleur Renouvelable pour les installations plus modestes.

En Haute-Savoie, l'année 2016 a vu la mise en service de plusieurs installations, allant de la chaufferie de Saint-Cergues (2⁽¹⁾150 kW) à celle du réseau de chaleur de Reignier-Esery (1,5 MW + 0,6 MW) pour une desserte à horizon 2018 d'un peu plus de 1 000 logements sur un réseau de 2,5 km. Le développement du bois-énergie se poursuit ainsi dans un contexte sensibilisé à l'amélioration de la qualité de l'air.

En Savoie, on relève notamment les réalisations suivantes :

• **Côté approvisionnement**, on note :

- **d'une part la progression de la structuration du territoire** grâce au projet de plateforme départementale à Sainte Hélène sur Isère (capacité de production 11 000 tonnes/an), qui vient soutenir le développement des projets de chaufferies et réseaux de chaleur autour d'Albertville,

- **et d'autre part le développement d'actions mutualisées à l'échelle des territoires**, avec par exemple la mise en place d'un marché à bons de commandes auprès d'une plateforme intercommunale pour desservir plusieurs chaufferies du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

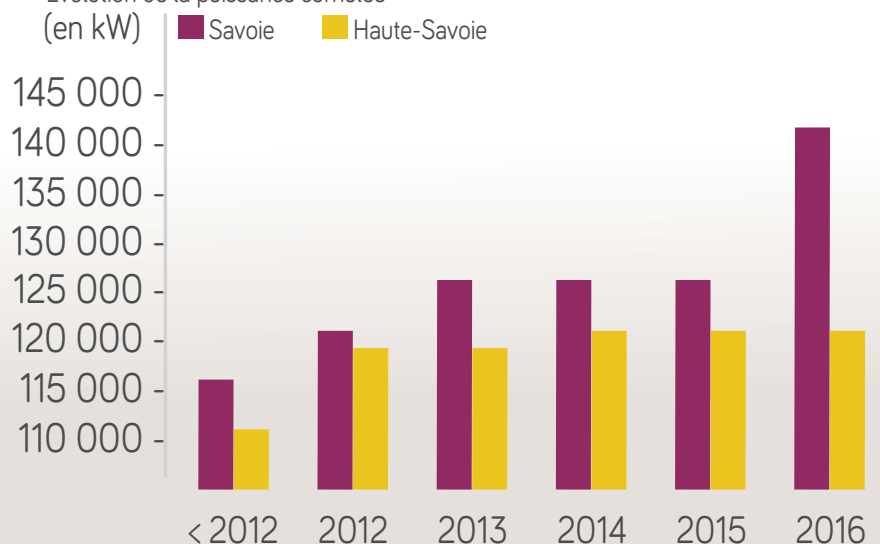
• **Côté installations publiques**, la mise en service du réseau de chaleur d'Ugine (3,5 MW) est la réalisation marquante de l'année, avec 3 à 4 000 tonnes de consommations de bois déchiqueté. Beaufort a étendu son réseau (+ 0,5 MW appelés) vers le cœur de ville et ses bâtiments publics, améliorant ainsi l'utilisation de ses équipements et la desserte des usagers.

D'autres communes font un premier pas vers le bois-énergie, tel Puygros qui a équipé d'une chaufferie bois un bâtiment multifonctionnel (logements sociaux et tertiaire, 100 kW) ou Saint-Offenge, qui a mis en service à l'hi-

ver 2015-2016 un petit réseau granulés (100 kW) pour desservir les bâtiments scolaires (et à terme sa future mairie).

Pour la Savoie, seulement quelques projets ont donc abouti en 2016, mais les projets structurants restent d'actualité et entraînent des projets de moindre envergure, tout aussi importants pour la transition énergétique.

Évolution de la puissance cumulée (en kW)



■ Évolution de la puissance cumulée

PAYS DE SAVOIE (SUITE)

Perspectives :

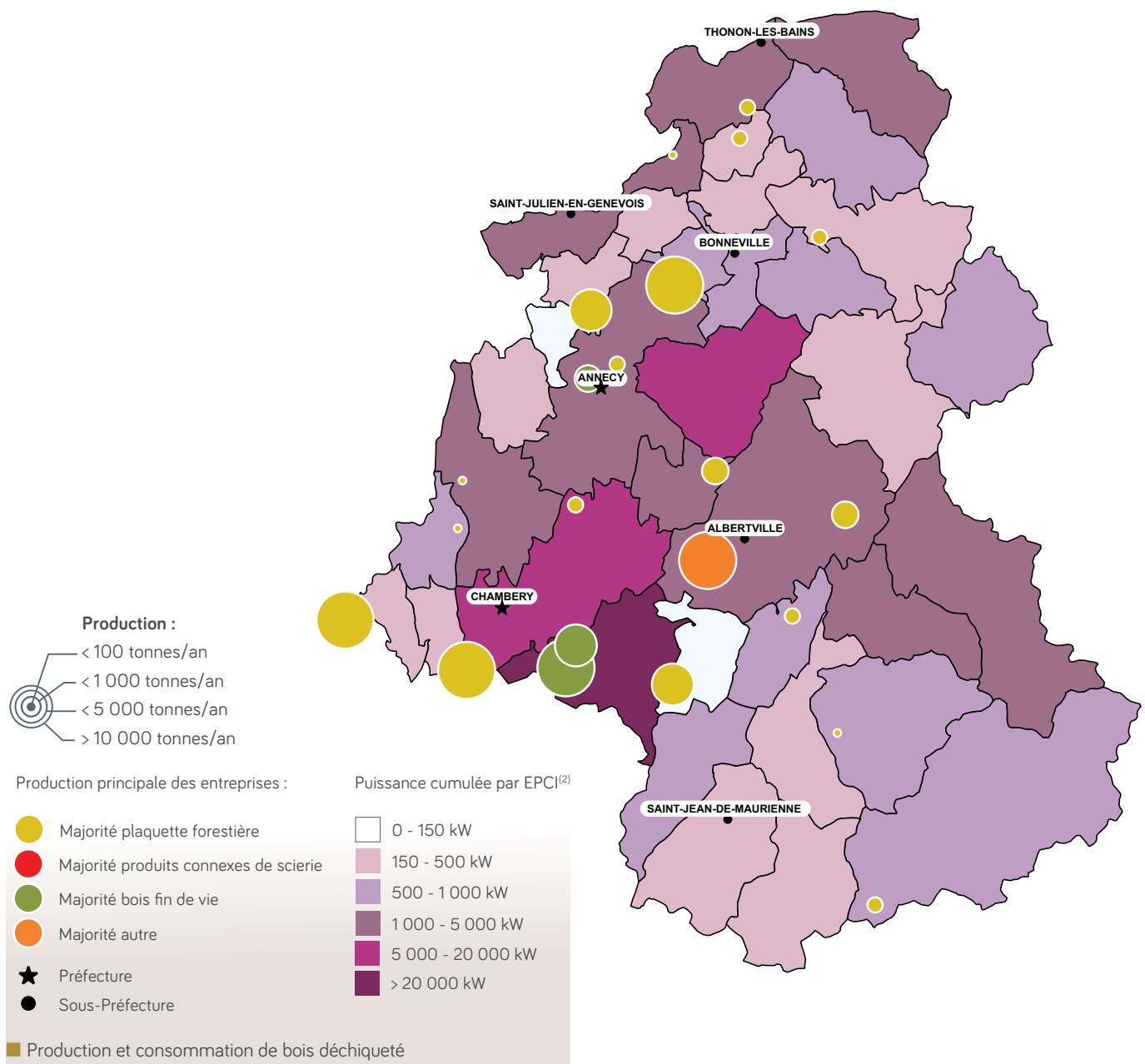
En Haute-Savoie, les projets des chaufferies biomasse de St Jorioz 200 kW granulés, Montagny-les-Lanches 150 kW, Vallorcine 50 kW, Anthy sur Léman 150 kW granulés, ou Thorens-Glières, environ 2 MW bois pour 2,4 km de réseau se précisent, nécessitant à terme quelques 2 000 tonnes supplémentaires de bois énergie.

De même en Savoie les mises en service prévues pour entre 2017 et 2019 des réseaux en construction ou programmés d'Aix-les-Bains (4 MW) et Albertville (8,5 MW), la chaufferie et le réseau de chaleur de Modane autour de la piscine (0,4 MW), et encore ceux de Montmélian (4,5 MW) et de Barby (5 MW), correspondant à des besoins supplémentaires à terme de près de 25 000 tonnes de bois-énergie.

Côté petites communes, Queige (200 kW), Saint Julien Montdenis (150 kW) et La Thuile (100 kW) notamment devraient voir aboutir leurs projets à l'horizon 2018-2019.

Sur le long terme, parmi les programmes structurants, on peut identifier l'extension vers La Motte-Servolex du réseau de chaleur de Chambéry (avec un échangeur de 10 MW), ainsi que la création d'un autre réseau de 1 MW sur cette même commune.

Parallèlement la connaissance de la ressource en bois-énergie continue d'augmenter avec aujourd'hui près de 90 % du territoire couvert par une étude ressource (les territoires de l'Avant-Pays Savoyard, de la Chautagne et des bords du Lac du Bourget restant à étudier).



⁽²⁾ EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale